

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 novembre 2013 - Convocation du 21 novembre 2013
 Compte rendu affiché le 6 décembre 2013

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Gisèle COIN

Présents

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, M. BOUREZG, M. CHRETIN, M. GUENNAT, M. AUROY, M. VALETTE, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, Mme COIN, Mme DEBORDE, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ARTETA, Mme ORIOL.

Absents représentés

Mme SORREL-DUNAND par M. CHRETIN, Mme GOYON par Mme GLATARD, Mme DUMARD par Mme LEBAHAR, M. BUFFARD par Mme DEBORDE, Mme FERNANDES par M. OLLIVIER, Mme CORSET par M. MARTIN-RABAUD, M. MANIKAS par Mme ORIOL.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	20
Votants	27
Exprimés	27

Objet : Tarifs 2014 : Clos du Billard

Comme chaque année, il est proposé à l'assemblée d'adopter les nouveaux tarifs de location du Clos du Billard.

Pour 2014, ils sont fixés comme suit :

UTILISATEURS	La journée jusqu'à 21 h maximum
Membres des Clubs Neuvillois 3 ^{ème} Age	125 €
Résidents Neuvillois	311 €
Extérieurs à Neuville	1 485 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint délégué, et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le budget communal,
- **ADOpte les nouveaux tarifs de location du Clos du Billard, comme définis ci-dessus,**
- **DIT que la recette figure à l'article 752 du budget communal.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
 Neuville-Sur-Saône, le 28 novembre 2013
 Le Maire,
 Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 2/12/2013
- Publication ou affichage le 2/12/2013
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 29 novembre 2013

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.

